



Groupe hospitalier
Paris Saint-Joseph

**Institut de Formation
en Soins Infirmiers**

Mobilité internationale

Foire aux questions

S Joseph, C Vremmont, I Bouyssou

Juin 2017

MAJ 10-07-2023 MC Forel

<http://www.hpsj.fr/ifsi/erasmus/>

1- Quand puis-je effectuer une mobilité internationale ?

En fin de deuxième année (semestre 4) ou début de 3^{ème} année de formation (S5)

2- S'agit-il d'une mobilité de stage exclusivement ?

L'IFSI organise des mobilités de stages essentiellement mais selon la destination une mobilité étude/stage peut être envisagée

3- Dois-je chercher moi-même l'établissement d'accueil ?

Oui dans le cas où vous souhaitez une mobilité qui n'est pas dans notre liste de partenaires. Dans un premier temps vous pouvez rencontrer Corinne Vremmont, assistante mobilité internationale, qui vous transmettra la liste et les coordonnées de nos différents partenaires. Vous pouvez également faire vous-même vos recherches en donnant les coordonnées du contact relations internationales de l'établissement d'accueil, tout en sollicitant MC Forel, cadre formateur référent mobilité internationale, pour vous aider.

4- Quel niveau de langue dois-je avoir ? Comment l'acquérir ... ?

Pour la mobilité en Erasmus, Le niveau B2 est fortement recommandé afin de faciliter votre intégration dans l'équipe soignante et de pouvoir prendre soin de la personne soignée. Tous les participants doivent compléter un test de niveau avant de partir en mobilité afin d'évaluer leurs compétences linguistiques sur la plateforme OLS (<http://erasmusplusols.eu>)

En fonction de leur maîtrise de la langue, les participants ont la possibilité d'accéder à la plateforme OLS pour suivre des cours de langue en ligne soit dans la langue du pays ou la langue de travail (anglais).

Pour les autres mobilités internationales, il est recommandé de détenir le niveau B2 de la langue parlée dans le pays d'accueil.

5- Selon quelles conditions. (pédagogiques, sécurité) ?

Critères pédagogiques :

- Au moins 50 ECTS permettant le passage de 1^{ère} en 2^{ème} année et 75 ECTS et compétences 3 et 6 acquises en stage (en S3)
- Pas d'avertissement disciplinaire,
- Pas de présentation en commission pédagogique en raison de difficultés d'ordre pédagogique
- Etre autonome (cf grille)
- Etre motivé
- Avoir un projet pertinent en lien avec la formation IDE (projet professionnel, projet en lien avec le MFE)

Critères de sécurité : Le pays d'accueil doit figurer en vigilance normale ou renforcée sur le site du Ministère des affaires étrangères

6- Quand dois-je faire la demande ?

Deux présentations du programme Mobilité internationale- Erasmus+ sont faites aux ESI au cours du S2 et une en S3.

Les calendriers sont consultables en ligne [Mobilité internationale / Erasmus - Fondation Hôpital Saint-Joseph \(fhsj.fr\)](https://www.fhsj.fr)

7- Auprès de qui ?

Les ESI doivent se rendre en premier lieu auprès de C Vremmont , assistante administrative (secrétariat 1^{er} étage) et s'adresser en priorité à leur cadre référent de suivi pédagogique. Il est conseillé de se renseigner et de se préparer entre 1 an et 6 mois avant le départ pour la mobilité.

8- Que doit comporter mon dossier ?

Le dossier administratif doit contenir :

- Une fiche d'inscription complétée avec photo récente (à retirer auprès de C Vremmont ou en ligne [Mobilité internationale / Erasmus - Fondation Hôpital Saint-Joseph \(fhsj.fr\)](https://www.fhsj.fr) ou sur MOODLE rubrique « stages ifsi »
- Une lettre de motivation
- Un CV actualisé
- Un RIB (versement de la bourse)
- Une copie de la CNI
- Un kit de mobilité (à retirer auprès de C Vremmont ou en ligne [Mobilité internationale / Erasmus - Fondation Hôpital Saint-Joseph \(fhsj.fr\)](https://www.fhsj.fr)) ou sur MOODLE rubrique « Stages IFSI »

Le projet à présenter à la commission d'éligibilité doit contenir :

- Une présentation du pays d'accueil
- Une présentation du système de santé du pays d'accueil
- Une présentation de l'établissement d'accueil
- Le choix de plusieurs spécialités envisagées (ordre de préférence)
- L'organisation pour l'hébergement le trajet (budget prévisionnel)
- L'assurance maladie européenne
- Les compétences acquises avant le départ en mobilité, les prérequis de stage
- Les objectifs de stage et de mobilité (la plus-value de ce stage dans le projet de formation)
- Les compétences visées pendant votre mobilité

9- Quel est le rôle de la commission d'éligibilité ?

La commission d'éligibilité étudie chacun des dossiers présentés et valide ou non la mobilité selon les critères suivants :

- Critères académiques
- Critères de sécurité du pays d'accueil
- Pertinence du projet

Elle se réunit en octobre pour les mobilités de S4, en février/mars pour les mobilités de S5

10- Quelles démarches administratives et selon quel calendrier à l'IFSI ? Auprès de l'établissement d'accueil ?

Selon la période de votre mobilité le calendrier des différentes étapes à respecter est donné à vos référents pédagogiques.

Dès que vous vous êtes positionnés sur une destination, MC Forel, cadre formateur coordinatrice des stages et de la mobilité internationale, réserve la place dans l'établissement d'accueil (à peu près 6 mois avant le départ en mobilité)

Après votre éligibilité, vous êtes invité à venir tester votre niveau linguistique sur la plateforme OLS et dans le même temps l'IFSI demande à l'université d'accueil la spécialité choisie (d'où la nécessité de mettre plusieurs choix dans votre projet)

11- Quel est le montant de la bourse Erasmus +

La bourse est destinée à couvrir les frais supplémentaires liés aux études à l'étranger Le montant de la bourse varie en fonction du pays d'accueil (éloignement et PIB) et de la durée du séjour.

Une part du budget ERASMUS peut être dédiée, sous certaines conditions, aux mobilités internationales hors programme Erasmus au titre des pays partenaires identifiés sur le site de l'Agence ERASMUS (nouveau de la CHARTE 2021-2027)

Cependant, la bourse ERASMUS est versée prioritairement aux mobilités européennes. (Les Etats membres de l'Union européenne et pays tiers associés au programme, les pays tiers non associés au programme sous conditions).

80% de la bourse est versé au départ de l'étudiant. Les 20% restants ne sont versés que lors de la remise par l'étudiant du bilan final sur la plateforme. L'étudiant reçoit à cet effet un lien de connexion pour renseigner le bilan final.

Puis -je demander un financement ailleurs ? à qui ?

Tous les candidats au départ peuvent faire une demande d'aide financière supplémentaire auprès de :

- Mairies
- Missions locales
- Département mobilité de l'université UPC
- Conseils généraux
- Conseils régionaux
- Autres : associations (type caritatif)

12- Dois- je faire un travail particulier pendant la mobilité ?

Même travail que durant tout autre stage

Après votre mobilité l'IFSI, il vous est demandé de faire un retour de votre expérience auprès des promotions suivantes, la procédure vous sera remise avant votre départ

13- Dois-je faire traduire le port-folio ?

Un port folio traduit en anglais peut si besoin être fourni par l'IFSI

14- La feuille d'évaluation de stage.

Vous pouvez partir en mobilité avec les documents de l'IFSI ou utiliser les documents de l'université d'accueil